

courant au XIXème siècle. Il est construit en briques ou en pierres, hourdées au mortier de chaux. Il est composé de plusieurs étages, le rez-de-chaussée était parfois réservé à un usage commercial et les combles souvent occupés par les domestiques. Les **pièces de vie** des appartements (salon, salle à manger) sont généralement situées côté rue et les pièces de service (chambres, salle de bain, cuisine) sont sur cour. Formant des alignements réguliers sur rue, les façades de ces immeubles sont ordonnancées et souvent soignées et ornées. A l'intérieur des appartements, il n'est pas rare de trouver des lambris, du staff, des plinthes moulurées et des parquets. On trouve aussi ce type bâti

dans les **faubourgs**, notamment dans les **villes industrielles** qui se développent

fortement au XIXème siècle. Les matériaux

l'architecture beaucoup plus sobre.

employés y sont souvent plus modestes et

Ces immeubles, **répandus** dans toutes les grandes villes de France, sont moins spécifiques à la Lorraine que l'architecture de son bâti rural vernaculaire. Cependant, deux styles d'immeubles sont particulièrement représentés en Lorraine, et notamment à Nancy: l'**Art Nouveau** (1894-1909) et l'**Art Déco** (1910-1939).

Ses éléments architecturaux les plus significatifs

- Parfois un local d'activité/commerce en rez-de-chaussée
- Combles aménagés lorsque la pente du toit le permet
- Bâti mitoyen de deux côtés, façades précisément ordonnancées (fenêtres et portes alignées, bandeaux soulignant les étages, effets de symétrie)
- Maçonnerie de moellons de pierre ou brique, ou/et pierres de taille
- Encadrements en pierre ou en brique des portes et des fenêtres
- Soubassements pierre, corniches, balcons et ferronneries, éléments de décor de façade simples ou très travaillés
- Ornements intérieurs fréquents
- Portes bois parfois sculptées, fenêtres bois à deux battants plus hautes que larges avec petits bois, volets bois ou persiennes

Et si mon immeuble ressemble plutôt à ceci?



Appartement en immeuble collectif ancien non mitoven

D'autres types d'appartements présentent des caractéristiques proches de l'appartement en immeuble mitoyen ancien. Les travaux présentés dans cette fiche pourraient aussi leur convenir!







Cette fiche s'appuie sur l'exemple réel d'un appartement dans un immeuble situé en Meuse.

(Photo : DDT de la Meuse)

QUELLE PROPOSITION POUR CET APPARTEMENT?

L'immeuble dans lequel est situé cet appartement est construit en **pierre de taille** et date de 1890. Il est situé dans une **rue passante** et dispose en rez-de-chaussée d'un **commerce surmonté de deux appartements**, dont un en comble. Il est **mitoyen des deux côtés**.

L'appartement est en étage courant, d'une surface de 95 m² et composé de quatre pièces. Il présente avant tout travail d'isolation une performance énergétique comprise entre **190 et 230 kWh/m².an** et une **étiquette-énergie D**. Un audit énergétique a été réalisé*. Une extrapolation de cet audit a été utilisée pour réaliser cette fiche**. Les résultats sont basés sur une simulation énergétique.

La simulation montre qu'après travaux, l'appartement peut atteindre une **performance comprise entre 120 et 150 kWh/m2.an**, soit un niveau proche d'un niveau **« BBC Rénovation »** dans le cadre d'une rénovation globale.



Rénovation globale ou par étapes ?

L'idéal est de viser une **rénovation globale** pour atteindre le **niveau « BBC Rénovation »**. Il est aussi conseillé de faire réaliser durant le chantier des tests d'étanchéité à l'air pour vérifier la qualité des travaux, ainsi qu'en fin de chantier si on souhaite obtenir une labellisation. Si on procède par étapes, il faut veiller à bien **hiérarchiser les interventions** et à **grouper certains travaux** pour éviter les risques de dégradation du bâti ou des contre-performances.

Voir la rubrique « Rénovation globale ou par étapes » de la fiche-conseil.

*L'audit a été réalisé en 2015 dans le cadre d'une collaboration entre la DREAL Lorraine et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy.

**L'appartement étudié était celui sous combles. Pour les besoins de cette fiche, une extrapolation a pu être réalisée pour obtenir des résultats pour l'appartement en étage courant, plus représentatif.





Je peux m'en inspirer pour mes propres travaux!



Pour mon confort et mon bien-être: j'aime mon logement, mais je ne m'y sens pas bien en hiver: il y a des courants d'air et les fenêtres, les murs et les planchers sont froids. En isolant et en améliorant l'étanchéité à l'air et la ventilation de mon logement, j'aurai un meilleur confort, été comme hiver.



Pour économiser sur ma facture de chauffage: moins je consommerai d'énergie, moins ma facture sera élevée. Les travaux vont me permettre de réduire ma consommation d'énergie.



Pour aller plus loin si j'ai d'autres travaux prévus : j'ai prévu d'aménager les combles, de changer le système de chauffage, de ravaler la façade ou encore de refaire la décoration intérieure : pourquoi ne pas en profiter pour isoler ?



Pour valoriser mon logement sur le marché de l'immobilier.



Pour participer à la protection de la planète : mes travaux de rénovation énergétique vont contribuer à limiter la consommation d'énergie et à réduire la production de gaz à effet de serre.

« Avant, j'avais une sensation de froid permanente dans mon appartement. C'est ce qui m'a poussé à entreprendre des travaux. J'ai choisi d'améliorer l'isolation des murs avec un enduit chaux-chanvre et de faire réparer les fenêtres. Maintenant, je n'ai plus besoin de mettre le chauffage à fond pour me sentir bien. »



ME PRIORITÉ

Chauffage et eau chaude

Chaudière gaz basse température vétuste • la faible épaisseur préserve la surface habitable de l'appartement

Nouvelle chaudière gaz à condensation, avec système de régulation et de programmation du chauffage.

 d'autres systèmes de chauffage sont suivant les cas possibles, en privilégiant les sources d'énergie renouvelables



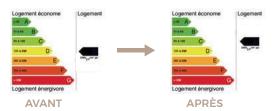
Remplacer le système de chauffage est à faire si possible en dernier, pour que l'installation soit dimensionnée pour le besoin de chauffage final.



Confort du logement

- Le confort d'hiver est amélioré grâce à la correction thermique et à l'étanchéité à l'air (disparition de la sensation de froid en hiver, plus de facilité à obtenir une température agréable à l'intérieur du logement).
- La VMC simple-flux garantit en permanence une ventilation, à condition bien sûr que les entrées d'air ne soient pas bouchées.
- Le confort d'été, qui est bon avant travaux, est préservé grâce à la correction thermique en enduit chaux-chanvre, qui complète l'inertie des murs en pierre.

Économie d'énergie



- ◆ La situation de départ, en étage courant, avec des volumes chauffés au-dessus et en-dessous limite les déperditions énergétiques.
- C L'étiquette-énergie passe de D à C, proche d'un niveau « BBC Rénovation », avec une diminution jusqu'à 45 % des consommations.
- L'enduit chaux-chanvre est un matériau à faible énergie grise.

Architecture et patrimoine

- Les entrées d'air ajoutées pour le fonctionnement simple-flux sur les fenêtres conservées peuvent être inesthétiques.
- ♣ La correction thermique par l'intérieur, ainsi que la conservation des fenêtres bois à double vitrage en bon état permet de conserver l'architecture de la façade ainsi que les volets battants en bois et les garde-corps en fer forgé qui participent à sa qualité.

Qualité technique des travaux

t Les risques de dégradations des murs par l'humidité sont fortement limités par l'emploi de l'enduit chaux-chanvre plutôt que celui d'un isolant conventionnel de type polystyrène.

« Ma facture de chauffage a fortement baissé, mais surtout, mon appartement est bien plus confortable qu'avant. Et les travaux se sont déroulés sereinement, car mon conseiller FAIRE m'avait tout expliqué en détail. Il a aussi répondu à mes questions quand j'en avais, surtout par rapport aux aides financières. »

Un service public et gratuit pour me conseiller

Chaque logement est un cas particulier. Je consulte la **fiche-conseil** pour connaître les services publics qui peuvent m'aider à déterminer :

- Les travaux les plus adaptés à mon logement
- Le budget à prévoir et les économies de charges prévisibles
- Le type de rénovation adapté à ma situation : globale ou par étapes
- Les aides financières dont je peux bénéficier





DREAL GRAND EST / DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT

Directeur de publication : Hervé Vanlaer (DREAL Grand Est) Rédacteur en chef : Claire Chaffanjon (DREAL Grand Est)

Rédacteurs : Elodie Héberlé (Groupe Bâtiment Construction, Cerema Est), Alice Lejeune (DREAL Grand Est)

Illustrations (bâtis) : Alice Lejeune Mise en page : Claire Pinatel

Crédits photos : Shutterstock, Freepik Date de publication : novembre 2019

